

Une éolienne expérimentale à vocation multiple

Utiliser l'énergie du vent... Le projet, lancé en 1994 par un groupe d'étudiants de l'Université de La Rochelle, repris et porté depuis 1997 par le Centre de recherche sur les énergies alternatives et la protection de l'environnement (CREA 2000), est en passe de devenir réalité avec l'installation prévue fin 2003 d'une éolienne géante, d'une puissance de 2 MW, sur le littoral Nord-Ouest de La Rochelle, à la pointe de Chef-de-Baie.

L'histoire de la région est liée au vent. Au XVIII^e siècle, à La Rochelle et dans ses environs, tournaient des centaines de moulins à vent. Un vent qui présente en Poitou-Charentes, en particulier sur les côtes, d'excellentes qualités d'homogénéité, de puissance et de régularité, propices à l'implantation de sites éoliens.

Croquis du projet d'éolienne à Chef-de-Baie. Elle culminera à 75 m de haut. Sa plate-forme offrira une vue panoramique sur La Rochelle, son port et les îles.

«L'éolienne de Chef-de-Baie aura comme première fonction de fournir de l'électricité, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 2 000 ménages, explique Christian Bouly, initiateur du projet et président de la société L'Eolienne, créée en juillet 2002 pour mener l'entreprise à bien et assurer l'exploitation des installations. Mais cet aspect économique – la production d'énergie – ne représente qu'une composante du projet. L'éolienne a également pour vocation de devenir un lieu d'expérimentation, de recherche et de formation sur les énergies renouvelables. Ses installations, raccordées informatiquement à l'Université de La Rochelle, seront mises à la disposition des étudiants et des chercheurs. Les statuts de la société prévoient également qu'une partie des bénéfices d'exploitation sera reversée à la recherche dans ce domaine. Un autre aspect qui nous tient à cœur, c'est d'informer, de sensibiliser la population, en particulier locale, sur ces questions. Nos équipements seront accessibles au public pour des visites éducatives.» Des visites qui associeront culture et loisirs : l'éolienne, qui sera installée en semi off-shore sur l'estran à soixante mètres du rivage, offrira, du haut de sa seconde plate-forme (75 mètres), un panorama grandiose sur La Rochelle, son port, ses îles.

Cette volonté d'intégration du projet à la vie locale et régionale se manifeste également dans l'originalité du montage financier de la société, qui permet aux entreprises et aux particuliers concernés par la démarche de devenir partenaires du projet en souscrivant au capital de la société. Une démarche incluant également un volet environnemental : intégration harmonieuse de l'ouvrage dans le paysage, choix d'une machine esthétique, innovante et

silencieuse, de procédés et matériaux à haute qualité environnementale. «Nous avons conçu ce projet comme exemplaire, souligne Christian Bouly, afin qu'il puisse servir à d'autres de modèle, tant au niveau des statuts de la société que de son montage financier.» Aujourd'hui, une dynamique se dessine autour du projet à l'Université de La Rochelle, avec l'émergence, sous l'impulsion de l'Equipe de recherche sur les énergies alternatives (Erea), d'un groupe pluridisciplinaire de chercheurs affichant des compétences dans des domaines pouvant s'appliquer à l'éolien. «Il n'existe pas en France, comme c'est le cas dans les pays voisins, de véritable laboratoire de recherche sur l'éolien, explique Jérôme Faucillon, responsable du projet. Notre objectif à terme est de créer, en liaison avec l'Université de Poitiers et les écoles d'ingénieurs régionales, un pôle éolien en Poitou-Charentes, qui contribuerait à la recherche et au développement d'une filière éolienne compétitive en France.»

Mireille Tabare

Contact : cbouly@univ-lr.fr

